

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le VENDREDI 5 JUIN 2026 à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire.

Date de convocation :
26/05/2026

Date d'affichage :
26/05/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice.... 11
Présents..... 10
Votant..... 11

PRÉSENTS : Jean-Marc GERBER, Mchel BETOULLE, Patricia GIGOU, Hervé POULAIN, Jean-Louis BARACHY, Céline PROUST, Olivier TAYOT, Lucille THIERY, Anaël MARTIN, Philippe LAURENT

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE

Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 et 24 avril 2026 :

DETAIL DES DEBATS : les procès-verbaux sont validés à l'unanimité

.....
ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Département de la Creuse

Canton de Bénévent Grand-Bourg

COMMUNE DE CHAMBORAND

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-34 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

Nombre de Conseillers En exercice..... 11 Présents.....10 Procuration01 Votants.....11

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT

THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE

Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 2026 - 34

Objet : ÉLECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE (- 1 000 HABITANTS)

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 19 MAI 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Mise en place du bureau électoral

M. GERBER Jean-Marc, Maire a ouvert la séance

Mme GIGOU Patricia a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 10 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes (assesseurs), il s'agit de Messieurs BETOULLE Michel, LAURENT Philippe, MARTIN Anaël et Mme THIERY Lucille.....

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués – 1^{er} TOUR -

Les candidatures enregistrées :

Mme GIGOU Patricia

M. LAURENT Philippe

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ...11....

- bulletins blancs ou nuls : ...0....

- suffrages exprimés :11...

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)
SEANCE 5 juin 2026

- majorité absolue :6....

Ont obtenu :

Mme GIGOU Patricia9 -neuf suffrages

M. LAURENT Philippe.....2 – deux suffrages

Proclamation de l'élection des délégués

Mme GIGOU Patricia née le 21/08/1964 à Montpellier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(es) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants – 1er TOUR -

Les candidatures enregistrées :

M. TAYOT Olivier

Mme THIERY Lucille

M. BETOULLE Michel

M. MARTIN Anaël

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

- nombre de bulletins :11

- bulletins blancs ou nuls :0

- suffrages exprimés :11

- majorité absolue :6

Ont obtenu :

M. TAYOT Olivier.....10 – dix suffrages

Mme THIERY Lucille.....9 – neuf suffrages

M. BETOULLE Michel.....8 – huit suffrages

M. MARTIN Anaël.....4 – quatre suffrages

Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L.288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour) puis entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus puis en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu

M. TAYOT Olivier né le 20/11/1975 à Reims

.....

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

Mme THIERY Lucille, née le 01/06/1985 à Enghien les Bains.....

A été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. BETOULLE Michel né le 02/10/1950 à Fursac
.....

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

fait et délibéré le 5 juin 2026

LIGNE de trésorerie : Étude et choix de l'offre bancaire

Le Maire présente le principe de la ligne de Crédit, en prévision des besoins, pour un montant de 20 000.00€.

DETAIL DES DEBATS : Unanimité

**Département de la Creuse
Canton de Bénévent Grand-Bourg
COMMUNE DE CHAMBORAND**

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-35 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice..... 11

Présents.....10

Procuration 01

Votants.....11

Contre.....00

Abstentions.....00

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT

THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE

Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 2026 - 35

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

LIGNE DE TRÉSORERIE : Étude et choix de l'offre bancaire : ouverture d'une ligne de trésorerie pour le Budget Principal DEL 2026-35

Le Maire présente le principe d'une ligne de trésorerie en prévision des besoins, d'un montant de 20 000.00€ sur le Budget Principal.

Le Maire soumet les propositions du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne à l'étude du Conseil.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité :

- VALIDE le tirage d'une ligne de trésorerie
- RETIENT la proposition de la Caisse du Crédit Agricole Centre France

Montant de la ligne de crédit au taux de 2.829%.....20 000.00€

Durée12 mois

Frais de dossier.....40.00€

- CHARGE le Maire de l'accomplissement de toutes les formalités et l'engage à signer les documents pour l'ouverture de cette ligne de trésorerie en cas de nécessité.

ANNULE ET REMPLACE la délibération 2026-24 du 14/04/2026 Commission de contrôle des listes électorales

1. La délibération n'était pas conforme
2. Ne nécessitait pas de délibération
3. Enregistrement sur Démarches Simplifiées fait le 01/06/2026
+ lecture des Titulaires

DETAIL DES DEBATS : Unanimité

Département de la Creuse
Canton de Bénévent Grand-Bourg
COMMUNE DE CHAMBORAND

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-36 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

Nombre de Conseillers
En exercice..... 11
Présents.....10
Procuration01
Votants.....11
Contre.....00
Abstentions.....00

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT

THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE

Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 2026 - 36

COMMISSION DE CONTROLE DES LITES ÉLECTORALES DEL 2026-36

Annule et remplace la délibération 2026-24 du 14/04/2026 pour non-conformité

Le Maire informe le conseil que la délibération 2026-24 du 14 avril 2026 à fait l'objet d'observation des services de légalité de la préfecture, il s'avère que cette délibération ne revêt pas de caractère obligatoire étant donné que les délégués ont été enregistrés le 01/06/2026 sur l'espace dématérialisé de Démarches simplifié de la façon suivante :

Titulaires (liste majoritaire)

- BARACHY Jean-Louis
- PROUST Céline
- TAYOT Olivier

Titulaires (2^{ème} liste)

- MARTIN Anaël
- LAURENT Philippe

Le Conseil municipal prend acte de la liste ci-dessus suite au dépôt sur Démarches Simplifiées.

TRACTEUR de la commune : Étude des devis pour réparation du pont avant

Le Maire soumet le devis de BL PRO à La Souterraine ainsi que le devis SASU MECTOUFER de St Etienne de Fursac pour les travaux de réparation du pont avant du tracteur de la commune. Il convient que le Conseil délibère.

DÉTAIL DES DÉBATS : Régularisation, le devis MECTOUFER déjà validé par mail à cause de l'urgence des travaux sur le tracteur. Accord à l'unanimité.

Département de la Creuse

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

Canton de Bénévent Grand-Bourg
COMMUNE DE CHAMBORAND

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-37 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

Nombre de Conseillers
En exercice..... 11
Présents.....10
Procuration01

Votants.....11
Contre.....00
Abstentions.....00

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT

THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE

Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 2026 - 37

TRACTEUR DE LA COMMUNE : Etude des devis pour réparation du pont avant DEL 2026-37

Le Maire soumet le devis de BL PRO à La Souterraine ainsi que le devis SASU MECATOUTFER de St Etienne de Fursac pour la réparation du pont avant du tracteur de la commune.

Il précise que le devis de MECATOUTFER à fait l'objet d'une régularisation et qu'il l'a déjà validé et transmis par mail à cause de l'urgence la réparation sur le tracteur. Il convient que le Conseil municipal délibère.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil prend acte des informations transmises par le Maire et valide le choix du devis pour un montant 703.03€ TTC de la SASU MECATOUTFER située à St Etienne de Fursac.

CHARGE le Maire des modalités ainsi que des signatures dans le cadre de ce dossier.

.....

SALLE DES FETES : Traitement curatif, étude du devis

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)
SEANCE 5 juin 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il y a urgence à faire procéder à un traitement curatif à la salle des fêtes, il soumet le de devis de l'entreprise CHAPUT de Colondannes afin que le Conseil l'étudie et valide les futurs travaux de traitement curatif.

DÉTAIL DES DÉBATS : Le Conseil regrette de ne pas avoir un deuxième devis et décide d'attendre l'avis d'une 2^{ème} entreprise à l'unanimité.

SALLE DES FETES : Modification des conditions de location

Le Maire propose de modifier les conditions de location de la salle des fêtes et sollicite l'accord du Conseil.

DÉTAIL DES DÉBATS : Le Conseil à l'unanimité accepte les modifications et ouvre également la location au 31 décembre.

Département de la Creuse
Canton de Bénévent Grand-Bourg
COMMUNE DE CHAMBORAND

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-38 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

Nombre de Conseillers
En exercice..... 11
Présents.....10
Procuration01

Votants.....11
Contre.....00
Abstentions.....00

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT
THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE
Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL- n° 2026 - 38

SALLE POLYVALENTE : Modification des conditions de location

DEL 2026-38

Le Maire propose de modifier les conditions de location de la salle polyvalente et sollicite l'accord du Conseil.

Le Conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré,
VALIDE les modifications suivantes :

Habitants de la commune :

- 105€ / 24H d'utilisation du lundi au vendredi – de 9H au lendemain 9H.
- 130€ / 48H d'utilisation le week-end-du samedi 9H au lundi 9H.

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

Associations de la Communauté de Communes Bénévent/Grand-Bourg :

- 120€ / 24H d'utilisation du lundi au vendredi-de 9H au lendemain 9H.
- 150€ / 48H d'utilisation le week-end- du samedi 9H au lundi 9H.

Particuliers extérieurs à la commune et associations hors canton :

- 155€ / 24H d'utilisation du lundi au vendredi – de 9H au lendemain 9H.
- 210€ / 48H d'utilisation le week-end-du samedi - 9H au lundi 9H.

Les autres modalités de location restent inchangées.

CHARGE le Maire de l'application des modifications et l'autorise à signer les documents nécessaires à ce dossier.

BUDGET CIMETIERE : Vote du Compte Administratif 2025 et clôture

Le Maire indique qu'il est nécessaire afin que la commune soit dans la légalité en cas de contrôle, de procéder au vote du compte administratif 2025 Cimetière dont les lignes sont à zéro et de préciser par délibération que ce budget est clos au 31/12/2024.

DETAIL DES DEBATS : résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 10

Département de la Creuse
Canton de Bénévent Grand-Bourg
COMMUNE DE CHAMBORAND

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-39 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

Nombre de Conseillers
En exercice..... 11
Présents.....10
Procuration01

Votants.....10
Contre.....00
Abstentions.....01

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE
Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL- n° 2026 - 39

BUDGET Annexe CIMETIERE : Vote du Compte Administratif 2025 et clôture
DEL 2026-39

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)
SEANCE 5 juin 2026

Le Maire indique au Conseil qu'il est nécessaire de voter le Compte Administratif 2025 du Budget annexe Cimetière dont les lignes sont à zéro, afin de clore de façon définitive ce Budget.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

Détail du vote : Pour : 10
Contre : 0
Abstention 1

DÉCIDE d'approuver le Compte Administratif 2025 du Budget Cimetière, tel qu'exposé ci-dessus

ACTE que le Budget Annexe Cimetière est clôturé au 31/12/2025

REPLACEMENT de panneaux de signalisation détériorés : Etude des devis

Le Maire fait part au Conseil du résultat de la tournée concernant la détérioration des panneaux de signalisation, il indique les panneaux nécessitant un remplacement et soumet des devis pour que le Conseil délibère.

DETAIL DES DEBATS : Le devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 528.52€ TTC est retenu à l'unanimité (devis DEV125998-3)

Département de la Creuse
Canton de Bénévent Grand-Bourg
COMMUNE DE CHAMBORAND

Registre des délibérations - Mairie de Chamborand (23240) - Département de la Creuse

Délibération 2026-40 DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 5 JUIN à 19 heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBORAND dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc GERBER, Maire

Nombre de Conseillers
En exercice..... 11
Présents.....10
Procuration01
Votants.....11
Contre.....00
Abstentions.....00

PRÉSENTS : M. Jean-Marc GERBER, M. Michel BETOULLE, Mme Patricia GIGOU, M. Hervé POULAIN, Mme Céline PROUST, M. Olivier TAYOT, Anaël MARTIN, Jean-Louis BARACHY, Philippe LAURENT THIERY Lucille,

ABSENTS :

PROCURATION : Marie JOSSE a donné procuration à Michel BETOULLE
Secrétaire de séance : Patricia GIGOU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL- n° 2026 - 40

REPLACEMENT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION DÉTÉRIORÉS : Etude des devis -DEL 2026-40

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(ordonnance n°2021-1210 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales)

SEANCE 5 juin 2026

Le Maire fait part au Conseil du résultat de la tournée concernant la détérioration de certains panneaux de signalisation, il indique les panneaux qui nécessitent un remplacement rapide et soumet des devis de l'entreprise La Fonderie DOUTRE ainsi que Signaux GIROD afin que le Conseil les étudie et délibère.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

RETIENT le devis n°DEV125998-3 de l'entreprise Signaux GIROD avec une proposition pour un total de 528.52€ TTC

ENGAGE le Maire à signer le devis ainsi que tous documents nécessaires à ce dossier.

CRÉATION du poste d'Adjoint Technique Territorial à 35 heures

Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire en vue du recrutement de l'agent de créer un poste d'adjoint technique territorial (premier grade de l'échelle) il convient que l'assemblée délibère.

DETAIL DES DEBAT : Annonce mise en ligne le 28 mai 2026. Seulement 2 candidatures, Attendre encore un peu avant de passer une annonce sur France Travail.
Accord à l'unanimité

.....
QUESTIONS DIVERSES :

-Fleurissement du monument aux mort : Remplacer les plantations annuelles par des vivaces afin de diminuer le budget fleurissement.

-Suite arrêt Ste DUPRÉ, choix d'un nouveau prestataire pour le pompage des stations d'épurations : remplacé par A.L. Assainissement.

-Restauration tableau : Montant des dons à ce jour : 1 232.00€

-Montant du préjudice pour la commune pour remplacer les clés de la mairie et du local technique suite à la non-restitution de la totalité des clés par l'ancien conseil : 370.00€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07

La secrétaire de séance

Patricia GIGOU



Le Maire,

Jean-Marc GERBER



